



Fédération des chambres  
de commerce du Québec | **fccq**

Allocution de Mme Françoise Bertrand  
Présidente directrice générale  
Fédération des chambres de commerce du Québec

**L'enjeu des pénuries de main-d'œuvre :  
Le temps d'agir**

Congrès du Parti libéral du Québec

L'allocution prononcée fait foi

8 mars 2008

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi et pour l'organisation que je préside d'être invitée à prendre part aux réflexions d'un parti politique majeur au Québec. C'est en effet au sein d'instances comme celles-ci que sont brassées les idées à partir desquelles s'élaborent les programmes politiques qui alimentent dans une large mesure les plans d'action des gouvernements. Surtout lorsque ce parti est au pouvoir.

Aujourd'hui, je voudrais vous entretenir d'un enjeu au sujet duquel on parle de plus en plus depuis les dix dernières années, mais très peu agi, tant comme individus que comme société. J'ai choisi de réfléchir à haute voix avec vous de l'enjeu des pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

Vous savez comme moi que dans le domaine économique, tout comme dans le domaine politique, on ne peut pas tout prévoir. Il peut surgir à tout moment un phénomène ou une conjoncture que personne n'a vu venir et qui bouleverse notre dynamique économique. Mais s'il est un phénomène hautement prévisible, c'est bien celui d'une rareté de main-d'œuvre au Québec dans l'avenir immédiat. Vouloir faire abstraction des tendances démographiques du Québec, ce serait comme refuser d'admettre qu'il va encore neiger l'hiver prochain.

Et pourtant, on s'est comporté comme si on allait vivre un éternel printemps. On a rien changé à nos façons de faire, à nos acquis, à nos institutions et à nos politiques.

D'ailleurs, c'est ce sujet que Jacques Daoust, le PDG d'Investissement Québec, a choisi d'aborder mercredi dernier lors d'une rencontre avec les partenaires de la FCCQ. Il avait intitulé sa conférence «Pourquoi le 21<sup>e</sup> siècle sera celui des ressources humaines». La firme de consultants Accenture qui regroupe 170 000 talents à travers le monde, était partenaire de l'événement avec nous. Eux estiment qu'il y aura un déficit de talents dans le monde d'ici 2020 de 2 milliards de personnes, ce qui représente pour les États-

Unis 14 millions de personnes et 2 millions pour le Canada. Donc inutile de dire que la course aux talents a débuté et que l'action doit être au rendez-vous.

Déjà en 2004, le gouvernement avait, via le Forum des générations, soulevé les impacts que sous-tendaient le déclin démographique et certes celui de la pénurie de main-d'œuvre que subissait le Québec était apparu comme crucial.

Mais aujourd'hui ce dont nous avons besoin, ce sont des plans d'action concrets, courageux, clairs, partagés par le gouvernement et les entreprises au delà des périodes électorales. En ce sens, les actions du gouvernement libéral dont les projets pour l'emploi du Ministre de l'Emploi et le plan d'action présenté par le Premier ministre lundi dernier pour la création d'un nouvel espace économique misant sur la reconnaissance des compétences et sur la mobilité de la main-d'œuvre, sont des gestes tangibles et essentiels dans cette course contre la montre .

J'aurai aimé vous mettre dans la confidence du rapport auquel j'ai participé au niveau fédéral soit le panel d'experts sur les travailleurs âgés (expertise évidemment sans référence à mon âge...) qui avait pour mandat d'une part de se pencher sur la situation d'employés déplacés par des fermetures non seulement d'entreprises mais par des restructurations de secteurs économiques. Pensons ici au secteur traditionnel du vêtement ou des produits forestiers qui de plus touchent des localités mono-industrielles. Et d'autre part, de se pencher sur la situation des travailleurs âgés ou expérimentés comme j'aime nous surnommer. Comment créer des conditions de rétention et combattre ainsi le fameux mythe de «Liberté 55».

Malheureusement je ne peux le faire, le ministre Solberg n'ayant pas encore cru bon de publier notre rapport bien que certaines de nos recommandations faisaient partie du budget du ministre Flaherty la semaine dernière. Il faudra me réinviter ...

Aujourd'hui donc, peut-être référant à mes jours de doyenne de l'UQAM ou de présidente d'un réseau de télévision éducative, c'est de formation dont je veux particulièrement vous entretenir.

De 1990 à 2005, le Québec a créé près de 600 000 d'emplois. Emploi-Québec a estimé que près de 65 % de ces emplois ont fait appel à des compétences de la formation professionnelle et technique ou intermédiaire, un peu plus de 20 % à des compétences universitaires et à peu près 15 % des nouveaux emplois ne nécessitaient pas de qualification professionnelle particulière. Pour que notre économie fonctionne de façon optimale, il faudrait donc que notre système d'éducation contribue à former au moins deux fois plus de gens de métier et de techniciens que de diplômés universitaires. On comprend tous que dans une société normale, on a besoin d'un plus grand nombre de mécaniciens que d'économistes. J'ai bien dit en nombre.

Selon les perspectives de l'emploi 2006-2011 publiées par Emploi-Québec, il faudra combler 903 500 postes de travail, à la fois pour remplacer les travailleurs qui partent, principalement pour la retraite, et pour tenir compte de la croissance économique prévue. Emploi-Québec a estimé qu'au cours des cinq prochaines années, le marché du travail aura besoin d'au plus 240 000 diplômés universitaires, de 520 000 personnes détenant des qualifications partielles ou complètes au plan des métiers et des techniques.

Quand on regarde ce qui se passe aujourd'hui, on a de bonnes raisons de s'inquiéter. Si on ne faisait que projeter sur la période 2006-2011, les données de 2005 sur les diplômes délivrés par les universités, les cégeps et les centres de formation professionnelle de niveau secondaire, y compris les formations de courte durée, on obtiendrait les données suivantes :

- Les universités délivreraient 320 000 diplômes alors que le marché du travail ne fera appel qu'à un maximum de 240 000 détenant de tels diplômes. Le déséquilibre devrait se creuser davantage avec l'arrivée des immigrants sélectionnés dont on sait qu'ils sont jusqu'à ce jour majoritairement de formation universitaire.

- Par contre, on ne réussirait à former que 325 000 personnes en formation professionnelle et technique alors que les besoins s'établissent à plus de 520 000 postes de travail nécessitant une formation de ce type complète ou partielle.

De deux choses l'une : ou bien la fréquentation universitaire est trop élevée ou bien les effectifs en formation professionnelle et technique sont nettement trop bas. On a beau être dans l'économie du savoir, on voit bien qu'il y a un dysfonctionnement évident entre le nombre de diplômés des études postsecondaires et les besoins de l'économie et du marché du travail.

À quoi attribuer une telle situation ? Il y a sans doute de multiples facteurs. J'en nommerai deux :

- Le taux élevé d'échec en formation technique de niveau collégial;
- La faible utilisation des mécanismes de reconnaissance des compétences et de formation en entreprise.

Je veux d'abord saluer les progrès enregistrés à la formation professionnelle de niveau secondaire, qui conduit à l'exercice des métiers. À ce niveau, le nombre de diplômés a augmenté de 42 % au cours des dix dernières années et le taux de réussite est de 84,5 % pour les étudiants à plein temps.

Le portrait semble très différent dans les cégeps. Dans l'ensemble du réseau collégial, seulement 18 000 personnes, toutes disciplines confondues, réussissent à obtenir un Diplôme technique. Les cégeps délivrent aussi environ 11 000 attestations qui sanctionnent des études de courte durée.

La première raison qui explique le faible niveau de diplomation en formation technique dans les cégeps est selon les experts, le taux très élevé d'échec. En effet, seulement 34 % des étudiants réussissent à obtenir leur diplôme après les 3 années d'études prévues. Il faut que ces jeunes passent 5 ans au cégep pour atteindre un taux de

réussite de 55 % (pour un cours de trois ans!). Ça laisse sans lendemain au moins 45 % des étudiants de départ. C'est hautement préoccupant.

Il est évident que tant que l'on laissera s'échapper, pour ainsi dire, autant de candidats qui, au départ, avaient de l'intérêt pour les techniques, on ne réussira pas à former au niveau collégial la main-d'œuvre spécialisée dont on a impérativement besoin comme société et que les entreprises réclament. Bien sûr, il est facile de trouver des excuses. Si les jeunes réussissent si mal au cégep, c'est qu'ils ont été bien mal préparés au niveau secondaire aux dures réalités du collégial. Bien sûr, si les cégeps avaient plus d'argent, ils pourraient mieux encadrer les jeunes et améliorer les taux de réussite (encore que la hausse de 24 % du budget de fonctionnement des cégeps entre 1998 et 2005, malgré une baisse de clientèle de 8 %, n'a pas infléchi les taux d'échec) Est-il possible que cet ajout de ressources était insuffisant ? Je doute que là réside la seule explication.

Y aurait-il un malaise à l'enseignement collégial ? Loin de moi l'idée d'avancer des solutions ex cathedra pour réformer les cégeps. Honnêtement, je ne sais pas ce qu'il faut faire pour que les cégeps s'acquittent véritablement de leur mission. Mais je suis convaincue qu'il faut agir, que ça doit devenir une très haute priorité en matière d'éducation. On ne peut pas banaliser les taux d'échec comme ceux que l'on enregistre au cégep. Bien sûr, nous savons qu'il s'agit d'une moyenne et qu'il existe des collèges aux performances plus significatives.

Je reviens à mon propos de départ sur les pénuries de main-d'œuvre. Si l'on ne donne pas un solide coup de barre pour augmenter significativement le nombre de diplômés de la formation technique de niveau collégial, nous nous dirigeons vers un mur, en termes d'équilibre entre les attentes de l'économie et les compétences des personnes qui sortent des institutions d'enseignement postsecondaire. Ce serait nourrir une grave illusion que de s'imaginer qu'une économie normale peut fonctionner efficacement en comptant deux fois plus de diplômés universitaires que de techniciens compétents.

C'est le genre de déséquilibre que l'on observe dans certains pays en voie de développement, pas dans les pays industrialisés.

Mais l'école ne pourra pas tout faire. Les milieux de travail sont aussi des endroits appropriés pour former la main-d'œuvre. Le gouvernement a procédé, au cours des trois dernières années, à une révision importante des mécanismes de reconnaissance des compétences des personnes en emploi et des modes de formation en milieu de travail et a d'ailleurs adopté une loi en ce sens. La Commission des partenaires du marché du travail est responsable de la mise en œuvre de ces nouvelles façons de faire. Il faut que ces mécanismes contribuent pleinement, en complémentarité avec les efforts du secteur de l'éducation, à qualifier un nombre nettement plus élevé de personnes en emploi.

La question des pénuries de main-d'œuvre interpelle évidemment l'immigration. Au cours des dernières années, le ministère de l'immigration a voulu diversifier le profil des immigrants qu'il sélectionnait, en introduisant des critères de sélection qui auraient dû favoriser les techniciens et les gens de métier. Jusqu'alors, on avait privilégié nettement les diplômés universitaires. Or, dans les faits, le profil des immigrants sélectionnés qui arrivent au Québec ne semble pas avoir changé significativement.

C'est dans ce contexte que les initiatives du premier ministre Charest et du gouvernement au sujet des ententes sur la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Ontario et la France seront prometteuses de solutions « durables ». Il s'agit d'un véritable test concret qui va permettre de débusquer certaines incohérences entre les énoncés de politiques et leurs applications concrètes sur le terrain. Et comme plusieurs ministres et ministères sont fortement engagés dans cette opération, on va enfin lever le voile sur les obstacles souterrains qui freinent ou empêchent l'arrivée d'un bon nombre d'immigrants et leur intégration au marché du travail dans leur domaine de compétences. On va aussi voir les embûches aux échanges fructueux en matière de travail avec l'Ontario.

Cette expérience concrète avec l'Ontario et la France va aussi révéler au grand jour les abus – il n'y a pas d'autres mots - de certains ordres professionnels et de certains métiers réglementés. Parce qu'en cette matière aussi, on a procédé à certains assouplissements, dans quelques spécialités, mais on n'a rien changé à nos manières de faire, comme si le problème des pénuries de main-d'œuvre n'existait pas.

Encore ici, je ne veux pas jeter le bébé avec l'eau du bain. On reconnaît d'emblée la nécessité et l'importance d'un ordre professionnel des médecins. On est porté à croire que le Collège des médecins du Québec effectue généralement un bon travail. Mais il pratique aussi une forme de corporatisme et il faut le dire tout comme certains syndicats.

Au nom de la protection du public, j'admets volontiers qu'il faille analyser de manière critique les diplômes des médecins venant de pays où l'enseignement de la médecine est fort différent d'ici et peut être considéré comme ne correspondant pas à nos standards. Mais on a de la difficulté à admettre que l'on exerce la même vigilance, la même suspicion et le même zèle bureaucratique à l'égard de médecins des plusieurs pays occidentaux, formés dans des universités qui ont souvent davantage de moyens que les nôtres. Même les médecins formés au Canada doivent se soumettre au regard inquisiteur du Collège des médecins du Québec. Il est difficile de ne pas reconnaître là un signe flagrant de corporatisme.

Et puis, personne n'a osé s'interroger publiquement sur la pertinence de tous ces ordres professionnels qui ajoutent à la lourdeur de notre système économique. Pourquoi doit-il y avoir un Ordre des chimistes au Québec ? Un chimiste travaille pour une entreprise qui est responsable des ouvrages qu'elle effectue. Si un accident survient, c'est d'abord vers l'entreprise contractante que l'on se tournera pour vérifier si une faute professionnelle ou une négligence serait à l'origine de l'accident. L'entreprise ne peut donc pas se permettre d'embaucher un chimiste qui n'aurait pas les qualifications professionnelles requises parce que les risques qu'elle encourrait seraient trop considérables. Alors, peut-on m'expliquer la plus value réelle qu'ajoute l'Ordre des

chimistes du Québec dans ce système ? Quelle protection additionnelle du public cette corporation induit-elle ? L'Ordre protège ses membres, ce qui est légitime. Mais pourquoi faudrait-il un encadrement législatif et réglementaire pour qu'un groupe de professionnels défende leurs intérêts ?

Je ne veux pas stigmatiser les chimistes. D'ailleurs il en irait de même pour les mécaniciens d'ascenseurs. J'illustre simplement le fait que l'on a tendance, au nom de vertueux principes comme la protection du public, à s'équiper à la fois de ceinture et de bretelles. A-t-on peur à ce point d'être déculottés ? Et personne ne questionne la nécessité ou l'utilité même de cette double protection.

J'ai confiance que l'exercice que le gouvernement mène présentement sur la mobilité de la main-d'œuvre avec l'Ontario et la France va contribuer puissamment à identifier des problèmes réels soulevés par nos rigidités de systèmes de reconnaissance des diplômes et des compétences et qu'il va amener les ordres professionnels à se centrer sur leur mission fondamentale de protection du public.

Dans une société qui va manquer cruellement de cerveaux et de bras à brève échéance, il faut utiliser toutes les compétences disponibles certains disent même en boutade que nous aurons même une pénurie d'incompétents. Il faut mettre fin aux multiples formes de gaspillage de ressources que représentent le décrochage scolaire à tous les niveaux d'enseignement, la surqualification de nombreux diplômés universitaires qui doivent se contenter d'un emploi ne correspondant pas à leurs compétences, la non reconnaissance des diplômes et de l'expérience des travailleurs immigrants et la faible rétention des immigrants admis au Québec.

Sur plusieurs aspects associés au développement de notre économie et du fonctionnement du marché du travail la Fédération des chambres de commerce du Québec est un partenaire actif du gouvernement. Elle siège à la Commission des partenaires du marché du travail où elle cherche à maximiser l'efficacité des mécanismes favorisant l'adéquation entre la qualification de la main-d'œuvre et les besoins du marché du travail. La Fédération a reçu un mandat du ministre de l'Emploi et

de la Solidarité sociale de faire connaître aux entreprises les nouveaux mécanismes de reconnaissance des compétences et de formation qualifiante en entreprise.

La Fédération préside également un groupe d'action, avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, visant à mousser des initiatives de rapprochement entre les établissements de formation professionnelle et technique et les entreprises, dans une optique de qualification de la main-d'œuvre.

La Fédération a également conclu une entente de partenariat avec le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles sur l'intégration des immigrants dans les entreprises.

La Fédération des chambres de commerce du Québec travaille présentement à un important dossier sur les pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Elle devrait prendre position sur certains aspects de cet enjeu complexe au cours des prochains mois et organisera un colloque sur le sujet l'automne prochain. Nous voulons mettre sur la table de l'opinion publique certains problèmes que l'on n'aborde que du bout des lèvres et nous allons travailler à identifier des solutions concrètes auxquelles les entreprises que nous représentons peuvent contribuer. Nous sommes conscients de soulever aussi un enjeu de société. Dans un environnement d'affaires où plus de 97 % des entreprises ont 100 employés et moins, il est évident que nous avons un sérieux problème de croissance de nos petites et moyennes entreprises. Donc, envisager les défis de prospérité pour le Québec au 21<sup>ième</sup> siècle ne peut s'aborder sans une obsession de l'accès aux meilleures ressources humaines et nous serons plusieurs à se les « arracher ». Nous ne pouvons donc nous permettre d'en échapper ou d'en gaspiller. La FCCQ travaillera à influencer le gouvernement mais aussi ses membres à s'adapter et surtout à persuader les uns et les autres de l'urgence d'agir. Aujourd'hui, je vous ai présenté un volet mais je n'ai fait que soulever le voile. Les prochains mois nous permettront de compléter notre analyse et notre réflexion et surtout de forger des pistes de solution avec nos membres et nos partenaires.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de fructueuses réflexions.